



Ville de Vertou
www.vertou.fr

Vertou *magazine*

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE | DÉCEMBRE 2014 | N° 307



DOSSIER

Inauguration de Cour et Jardin





Photo : Laurent Lamard

22 novembre 2014 : inauguration de Cour et Jardin

Le 22 novembre dernier, Cour et Jardin a été inauguré et s'est ouvert au public le temps d'un week-end pour que chacun puisse découvrir ce nouvel équipement culturel prometteur.

Un équipement public de cette dimension marque durablement la Ville, par le choix architectural, par son implantation et par l'appropriation qu'en feront les habitants.

Avec notamment ses 1500 usagers hebdomadaires, Cour et Jardin sera un lieu populaire, un espace dans lequel on se découvre individuellement et collectivement, à travers toutes les activités proposées et encadrées par les 14 associations présentes.

C'est le choix que la Municipalité a fait, de soutenir les pratiques amateurs en matière d'art vivant, pour permettre l'émergence et l'épanouissement d'une vocation artistique.

La Culture prend ici tout son sens, comme le permet aussi depuis 2006 Libre Cour, la bibliothèque municipale qui fait revivre un ancien hôpital et redonne à la lecture son rôle d'inspiration et de découverte.

Le Moulin Gautron est également un lieu Culturel vertavien dédié depuis 1998 aux arts plastiques et situé à proximité du bourg à la vue de tous les visiteurs fréquentant la Chaussée des Moines.

Enfin, l'Ecole de Musique et de Danse complète l'offre municipale et montre que la Culture a toute sa place dans le centre-bourg de la Commune.

Cour et Jardin s'ajoute à ces lieux culturels emblématiques de Vertou qui participent très largement à la dynamique que la Ville impulse auprès de nos partenaires métropolitains et du Vignoble nantais.

Ce fût un honneur d'accueillir lors de l'inauguration tant de personnalités politiques et culturelles prouvant si cela était nécessaire les atouts de ce nouvel équipement et du projet municipal qui en découle.

A l'heure où les illuminations de Noël prennent vie, la Municipalité a souhaité amplifier cet esprit de fête en proposant à tous les commerçants un sapin pour décorer l'extérieur des vitrines.

Je vous souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Rodolphe AMAILLAND

Maire de Vertou

Conseiller Général

rodolphe.amailland@mairie-vertou.fr

L'ÉVÉNEMENT DE NOVEMBRE

Inauguration de Cour et Jardin

Samedi 22 novembre était officiellement inauguré Cour et Jardin, en présence de Rodolphe Amailland, Maire de Vertou, Johanna Rolland, Présidente de Nantes Métropole et Maire de Nantes, Bernard Deniaud, vice-Président du Conseil Général, Laurent Dejoie, Conseiller Régional et Maire honoraire de Vertou, Sophie Errante, Députée... avec également la présence amicale du comédien Bernard Le Coq, de Stéphane Fernandez, architecte concepteur de l'équipement et de la jeune vertavienne Enora Bonnaudet, qui avait proposé le nom de "Cour et Jardin" pour cet équipement lors de la consultation lancée par la Ville auprès des habitants, en 2013.

Cette ouverture officielle fut l'occasion de saluer unanimement la qualité esthétique, architecturale, technique et fonctionnelle de ce nouvel équipement, qui offre aux associations vertaviennes oeuvrant dans le champ du spectacle vivant (théâtre, danse, musique...) un outil exclusivement dédié à leurs activités.

Tout au long du week-end, les 22 et 23 novembre, plus de 1250 visiteurs ont participé aux portes ouvertes et aux visites guidées proposées par la Ville dans le prolongement de l'inauguration officielle... un succès qui témoigne de l'importance de ce nouvel équipement dans le paysage culturel et architectural vertavien et de l'intérêt que lui portent les Vertaviens. Merci aux associations utilisatrices de Cour et Jardin qui se sont également mobilisées tout au long du week-end pour faire découvrir leurs activités aux visiteurs.



Photo : Laurent Lamard

Retrouvez les photos de l'inauguration en page Clin d'œil et sur www.vertou.fr / Rubrique Cour et Jardin

Cour et Jardin en quelques chiffres...



Coût global : **5 900 000 €**

Financeurs :

- **Ville de Vertou : 5 426 756 €**

- **Région : 278 066 €** au titre du Contrat Régional d'Agglomération

- **Conseil Général : 195 178 €**

au Titre du contrat de Territoire Départemental

A ce budget s'ajoute la participation d'accompagnement de Nantes Métropole :

470 000 € (réalisation du parking et des abords de voirie).

1811 m2 de surface

8 espaces d'activités sur **2** niveaux : **3** studios de musique, **1** studio théâtre, **1** salle d'activités, **2** studios de danse ; **1** plateau pédagogique (pouvant être doté de 130 places en gradins).

14 associations utilisatrices : Alas Danse, ALV danse de salon, Atlantic country, Cercle celtique, Danse ta différence, EMD, Pavane, Vertou seniors – section danse, Sibem'hall, Bulle de Savon, L'Estrade, Mi-Sèvre Mi-Raisin, Théâtre du Jeu Dit, Théâtre en Liberté.

Une fréquentation de **1500** personnes chaque semaine

COUR ET JARDIN

Le choix d'un équipement dédié à la pratique associative...

Avec Cour et Jardin, la Ville de Vertou se dote d'un équipement culturel en cœur de ville, répondant aux besoins des associations et exclusivement dédié aux pratiques amateurs et à l'enseignement artistique du spectacle vivant. La Ville a consacré 5,9 millions d'€ (dont 5 426 756 sur ses fonds propres) à ce projet mené dans le cadre d'une très large concertation avec les associations culturelles.

Cour et Jardin est en premier lieu un équipement conçu pour améliorer les conditions matérielles de la pratique artistique amateur dans les domaines de la danse, de la musique et du théâtre: près de 1500 personnes et 14 associations y pratiqueront une activité hebdomadaire.

En recherchant la rencontre entre les associations, les institutions, les artistes professionnels et les écoles, la Ville souhaite favoriser :

- l'amélioration du niveau de la pratique amateur et de l'enseignement artistique ;
- les liens entre les générations et l'intégration des personnes en situation de handicap ou d'exclusion ;
- l'émergence de projets pluridisciplinaires entre les différents acteurs locaux.

Géré par le service municipal de la culture



Les agents du service culturel en charge de Cour et Jardin : Dorothee Penaud (coordinatrice), Pascal Bourdin (accueil), Nicolas Poulmarc'k (régisseur), Roger Charbonneau (accueil).

Cour et Jardin est géré par le Service municipal de la culture, qui, d'une part, assure l'accompagnement des associations hébergées et, d'autre part, met en œuvre directement une part des projets. Ainsi, au-delà des créneaux hebdomadaires, Cour et Jardin accueillera :

- des stages, répétitions, productions des travaux d'ateliers ;
- des actions pédagogiques (balances pédagogiques, projets artistiques avec les musiciens intervenant en milieu scolaire...)
- des manifestations ouvertes à l'ensemble de la population (portes ouvertes, fête de la musique...).



Cour et Jardin s'inscrit dans une complémentarité avec les équipements existants sur l'agglomération et le Vignoble nantais. En particulier, Cour et Jardin et le Quatrain mutualisent leurs moyens :

- Cour et Jardin accueille les activités associatives hebdomadaires et les représentations associatives de petite jauge (max. 130 places assises) ;
- depuis 2010, Le Quatrain accueille les spectacles professionnels co-programmés entre la Ville et la Communauté de Communes Sèvre Maine et Goulaine, ainsi que les spectacles associatifs de grande jauge (min. 270 places assises).
- Cour et Jardin et le Quatrain proposeront également, en marge de spectacles co-programmés au

Quatrain, des temps de médiation entre artistes professionnels et amateurs. Par exemple, une compagnie de danse présentant son spectacle peut être accueillie sur plusieurs jours en résidence à Cour et Jardin, en contrepartie de quoi elle propose un atelier aux élèves des associations de danse des deux collectivités.

Ce sera le cas au printemps 2015 avec la Résidence de la Compagnie « NGC 25 », en marge de la programmation de leur spectacle au Quatrain (« Roméo et Juliette », le 7 avril 2015).

Cour et Jardin a ouvert ses portes le 6 octobre dernier : les associations ont été intégrées de manière échelonnée jusqu'au 3 novembre.



Brigitte Devais, présidente d'Atlantic Country

Depuis l'ouverture de « Cour et Jardin » notre association, Atlantic Country, y donne ses cours. Nous sommes dans le plateau pédagogique et dans la salle d'activités. Ces deux salles sont très belles : le plateau pédagogique est une salle de représentation de très bonne surface où nous pouvons évoluer aisément avec une sonorisation intégrée qui est un plus pour nous. La salle d'activités est plus petite mais très agréable de par son parquet très clair et son mur de miroirs qui agrandit énormément le lieu.

Nous disposons d'un hall d'accueil avec bar qui permet aux adhérents d'échanger autour d'un verre de l'amitié lors d'une soirée où nous venons danser tous ensemble. Cependant nous notons dans ce hall une résonance très importante qui peut être gênante lors des conversations.

Les associations de danses de Vertou ont énormément de chance d'avoir ce lieu culturel pour leurs cours.



Gilles Michaud, président du Théâtre en Liberté

Nous avons investi ce nouvel espace avec beaucoup de plaisir. Il y a bien sûr les moyens techniques mis à notre disposition, des locaux où nous pouvons entreposer accessoires et décors... Mais ce qui vient naturellement à l'esprit en premier, c'est précisément cette notion d'espace, qui favorise une aisance, une amplitude dans le jeu, comparables aux conditions réelles de représentation.

Bien sûr nous sommes un peu nostalgiques de la salle de l'Angélique où nous avons préparé notre première pièce, « Moins deux ». C'est un lieu chargé en symboles, en souvenirs, et en émotions.

Mais pour le Théâtre en Liberté, qui a été créé en 2012, nous sommes passés des répétitions dans ma salle à manger, au confort de Cour et Jardin. C'est un peu comme si on quittait un vêtement trop étroit. L'expression se libère, le geste prend de l'aisance. C'est vraiment un « outil » très apprécié !

HISTORIQUE

■ Le fruit de 7 années de travail et de concertation



2012



2014

28 juin 2007 : création d'un groupe de travail par le Conseil Municipal.

Avril à novembre 2008 : étude de faisabilité et de définition relative à la création d'un équipement conduit par le Cabinet Quot Consultants.

Présentation du diagnostic de territoire.

Audition des acteurs locaux : institutions, associations...

19 janvier 2009 : réunion publique portant sur le diagnostic de territoire, à l'échelle de l'agglomération nantaise et du Pays du Vignoble nantais.

Février à octobre 2009 : élaboration du préprogramme.

5 novembre 2009 : réunion publique portant sur les équipements nécessaires et leur fonctionnement, ainsi que sur une approche des coûts en investissement.

11 février 2010 : le Conseil Municipal approuve le pré-programme d'un équipement culturel visant à soutenir la pratique artistique amateur sur le territoire communal.

Mars à septembre 2010 : étude de programmation en vue de la réalisation d'un équipement culturel dédié aux pratiques de la danse, du théâtre et des musiques actuelles conduite par le Cabinet IDA Concept.

Audition des acteurs locaux : institutions, associations...

7 octobre 2010 : le Conseil Municipal fixe le programme de l'opération, choisit le site d'implantation situé à Vertou aux angles des rues Henri Delahaye et du 11 novembre

1918 et lance un concours d'architecture.

14 avril 2011 : le jury du concours de maîtrise d'œuvre retient le projet de l'Atelier Fernandez et Serres.

Juin 2011 : présentation de l'esquisse aux associations culturelles et au GEPH.

Juin à décembre 2011 : finalisation de l'avant-projet détaillé par l'Atelier Fernandez et Serres.

15 décembre 2011 : le Conseil Municipal approuve l'avant-projet détaillé.

13 mars 2012 : lancement de l'appel d'offres.

Mai 2012 : destruction des bâtiments situés sur le site d'implantation (ancienne bibliothèque et ancien bâtiment des douanes occupé par l'école de danse).

Septembre 2012 : lancement des travaux.

18 février 2013 : réunion avec les associations culturelles pour leur présenter les grandes orientations du projet municipal et le fonctionnement de l'équipement.

Printemps 2013 : sollicitation du public pour le futur nom de l'équipement.

Juin 2013 : installation du comité de suivi associatif Ville et associations utilisatrices.

Septembre 2013 : choix du nom proposé par une jeune Vertaviennaise.

Octobre 2014 : ouverture de Cour et Jardin aux associations.

22 novembre 2014 : inauguration officielle.

VISITE GUIDÉE

■ 8 espaces d'activités sur 2 niveaux



Cour et Jardin a une surface Hors Œuvre Nette de 1811 m², répartis sur 2 niveaux. L'équipement réunit 8 espaces d'activités auxquels s'ajoutent deux « espaces détente » : 3 studios de musique, un studio théâtre, une salle d'activités, 2 studios de danse, 1 plateau pédagogique (pouvant être doté de 130 places en gradins).

Au rez-de-jardin :

- **l'espace musique**, composé de 3 studios musique : le studio Combo, d'une surface de 16m², le studio Polyphonie, d'une surface de 25m² et le studio Big band, d'une surface de 37m² et équipé d'une régie d'enregistrement ;
- **le studio théâtre**, d'une surface de 80 m² et doté d'équipements spécifiques : console lumière, pendillons, frises, projecteurs...
- **la salle d'activités** : d'une surface de 117 m², elle est dotée d'un sol de gymnase pouvant accueillir des disciplines très variées et équipée d'un grand miroir.



Au rez-de-chaussée :

- **l'espace danse**, composé de 2 studios de danse : le studio « Entrechats », d'une surface de 140m² et le studio « Arabesques » ;
- **le plateau pédagogique** : d'une surface de 230 m², c'est le lieu le plus emblématique du projet municipal. Strictement dédié à la pratique amateur, il a été conçu pour combiner 2 usages distincts : il accueille à la fois les activités associatives hebdomadaires nécessitant une grande surface d'évolution et peut également être transformé en salle de représentations (doté de 130 places en gradins rétractables) pour permettre la production de projets artistiques associatifs, de stages, de répétitions, etc.



Sandrine Dumont, présidente de l'Alas Danse

Pour l'association ALAS DANSE, Cour et Jardin c'est 5 sections et 3 salles du complexe utilisées. Chacune a sa spécificité et à nous de nous adapter surtout quand pendant des années les salles de la commune qui nous étaient attribuées n'étaient pas toujours dédiées à la danse.

C'est donc beaucoup de confort pratique et technique que nous pouvons apprécier dans l'immédiat. Une sensation d'avoir un lieu de qualité pour tous nos danseurs que ce soit la danse orientale et la modern jazz qui se pratiquent pieds nus, ou les danses de couple, la Line Dance ou la ludidanse qui nécessite de l'espace sur des parquets adaptés à la pratique de nos activités.

Les plus jeunes se sont même crus dans une série, des studios de danse « comme à la télé ».



Renée Yvernoiseau et Marie Jouin, Vertou Seniors

La salle est très bien, un beau parquet, une bonne insonorisation et du matériel technique très bien adapté à nos besoins. Seul petit bémol de nos adhérents : il nous manque un petit coin pour nos pauses café !

(NDLR : le coin pause-café existe bel et bien ! il en existe même deux, l'un au rez-de-chaussée, le second en rez-de-jardin...)

ATELIER FERNANDEZ ET SERRES

■ Un projet architectural ambitieux

La Municipalité a souhaité que cet équipement structurant soit un marqueur urbain, dans la continuité d'opérations telles que la réalisation de Libre Cour (2006), celle du Parc paysager sportif des Echalonnières (2008) et le réaménagement de la place du Beau-Verger (2013). Cour et Jardin a donc fait l'objet d'un concours d'architecture, remporté en 2011 par le Cabinet Fernandez et Serres.

Les démarches du cabinet et de la Ville ont convergé autour de 3 axes :

- une architecture de qualité, qui met en valeur l'identité vertavienne ;
- une implantation qui renouvelle le tissu urbain, une place et des rues ;
- un bâtiment orienté entre « Cour » (l'urbanité du centre-ville) et « Jardin » (le « grand paysage ») : Vertou, entre ville et campagne ;
- une forme singulière et minérale, qui fait écho à la pierre de l'église et de l'hôtel de ville ;
- une architecture fonctionnelle qui prend en compte les besoins liés à la pratique des arts vivants (elle oppose des espaces d'accueil et de circulation ouverts vers l'extérieur à des lieux plus intimes, plus propices à la création) et offre la possibilité d'utiliser tout ou partie du bâtiment (ex. : uniquement les studios de musique).



Photo : Laurent Lamard

Le bâtiment est « basse consommation » et bénéficie d'une isolation garantie par les murs, le faible nombre d'ouvertures et la double-toiture, de centrales d'air à double flux dans tous les espaces et d'une chaudière gaz à condensation.



Photo : Laurent Lamard



Photo : Laurent Lamard

Stéphane Fernandez et Clémence Murat / Cabinet Fernandez et Serres

■ Marie Sliwinski

Adjointe au Maire déléguée à la culture

« Cour et Jardin s'inscrit dans un des axes forts de la politique culturelle de Vertou qui est le soutien à la pratique artistique amateur. Il est l'aboutissement d'une concertation régulière avec les associations qui ont, par la pertinence de leurs observations, participé à l'enrichissement du projet. Ce n'est pas simplement un équipement destiné à la pratique hebdomadaire mais bien un lieu de rencontres, un endroit où vont se tisser des liens sociaux (interdisciplinaires, inter-générationnels, avec les personnes en situation de handicap...). Pratiquer son art dans un même espace va favoriser les échanges entre les musiciens, les comédiens et les danseurs et générer une émulation qui va participer plus encore à l'animation et à la qualité de vie à Vertou.

Cour et Jardin s'inscrit également dans une complémentarité avec le Quatrain. En 2010, nous avons, en effet, établi un partenariat avec la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine qui permet, d'une part, la co-programmation d'une douzaine de spectacles professionnels et, d'autre part, l'accueil de spectacles associatifs vertaviens. Avec ce nouvel espace et en marge de spectacles au Quatrain, nous allons pouvoir accueillir des artistes en résidence, organiser des temps de rencontres entre professionnels et amateurs, favoriser les liens entre les acteurs culturels du territoire et les Vertaviens ».



Fabienne Delahaigue

Responsable de la section danses de l'amicale laïque de Vertou, **ALV Danses"**

« C'est avec un très grand plaisir que nous avons intégré le plateau pédagogique de Cour et Jardin.

Nous bénéficions d'une salle de très grande qualité insonorisée et en parquet, et d'un volume appréciable, ce qui nous permet d'aborder aisément des danses de déplacement comme la Valse Viennoise, le Musette ou le Quick Step.

L'intégration de cette nouvelle salle est très appréciée de nos adhérents qui pratiquent maintenant leur activité dans de bonnes conditions, et ils ont été impressionnés par la qualité de cet équipement qui permet aussi de côtoyer les autres associations de théâtre, danse ou musique. »



Alain Bachelier

Président du **Cercle Celtique de Vertou**

« "Cour et Jardin" est un très bel outil pour les associations.

Cet équipement, très attendu par les adhérents du Cercle (enfants, adultes- loisirs et costumes), est tout à fait adapté à notre pratique qui est la danse bretonne, salles spacieuses, éclairage et sonorisation impeccables.

La configuration et l'aménagement de "Cour et Jardin" sont tels que certains lieux du site servent de lieux de rencontre et d'échange avec les adhérents des autres associations, ce qui est une énorme richesse sachant qu'entre associations nous ne nous connaissions pas.

On ne peut oublier le personnel technique et administratif qui est à notre écoute et se démène afin que tout fonctionne le mieux possible.

Avec un tel outil nous ne pouvons que produire des spectacles de qualité.

On remercie la mairie pour ce bel ouvrage voué à la vie associative et culturelle de Vertou ».

■ Enora Bonnaudet, l'inventeur de « Cour et Jardin »



Parmi les invités d'honneur de l'inauguration de Cour et Jardin figurait Enora Bonnaudet, accompagnée de ses parents et de ses grands-parents. En 2013, la Ville de Vertou avait consulté les Vertaviens via Vertou Magazine et le site internet de la Ville afin qu'ils proposent un nom pour le futur

équipement. Plus de 50 personnes ont répondu à cette invitation et plus de 75 noms ont été proposés.

Enora Bonnaudet avait proposé « Entre Cour et Jardin », et c'est la suggestion de cette jeune Vertavienne de 15 ans qui a retenu l'attention de la Municipalité.

Dans le court argumentaire qu'elle avait joint à sa proposition, elle précisait : « Cela fait penser à la scène, car quand on est sur scène il y a toujours un côté « cour » et un côté « jardin ». C'est aussi en cohérence avec Libre Cour. On peut également noter que ce nom s'inscrit dans l'image de la ville de Vertou : mixité entre urbain et rural ». L'argument a séduit, tout comme le nom proposé, tous deux en symbiose avec la démarche engagée par la Ville pour la réalisation de cet équipement... Bravo à elle.

COMITÉ DE SUIVI Impliquer les associations...



Afin d'impliquer les associations dans la gestion de l'équipement, un comité de suivi a été mis en place où chacune d'entre elles dispose d'un représentant.

Toutefois, les associations demeurent autonomes dans la définition et la conduite de leurs projets.

Afin de contribuer à une amélioration du niveau de la pratique amateur, la Ville apporte également des ressources et des compétences :

- des formations à la manipulation des consoles lumières, à la sécurité des manifestations sont proposées par le Service culturel ;
- des temps de rencontres avec des artistes professionnels, par exemple en marge de spectacles au Quatrain ou, pour ce qui concerne le théâtre, en accueillant des stages du réseau départemental Grand T.



Frédéric Plantin Président de l'association Sibem'Hall

« L'ouverture de "Cour et jardin" a permis d'accroître la notoriété de l'association Sibem'Hall dont la présence est historique à Vertou. Les activités, à destination des groupes musicaux, de location de studios de répétition, d'enregistrement et de coaching sont à présent mieux connues.

Les nouveaux équipements permettent d'offrir des services de bien meilleure qualité. L'acoustique des locaux de répétition a déjà été appréciée par les groupes adhérents. Les séances d'enregistrement gagneront sans doute également en confort.

Enfin la présence d'un plateau pédagogique permettra aux groupes qui le souhaitent de se produire dans des conditions de concert ; une nouveauté qui vient s'ajouter aux offres historiques de Sibem'Hall. »



Jean-Malo Beaujour Président de Danse Ta Différence

« Regards Différents sur Cour et Jardin.
Un espace de liberté, de création, d'entraide et de partage, où tout devient possible.

Notre association a à cœur de changer le regard de tous et dans cette nouvelle salle, ce sont nos propres danseurs qui se regardent danser, qui se découvrent et se rendent compte de leurs capacités.

Les grands miroirs leur ont permis d'avoir un nouveau regard sur eux-mêmes, le leur. Cette nouvelle dimension nous a permis de prendre conscience de la qualité humaine de nos échanges où chacun accepte tout le monde, même leurs reflets. La salle toute blanche est à l'image de l'innocence et de la pureté des âmes de nos élèves ».

Quelques réactions d'adhérents et d'une animatrice :

"La musique elle vient d'où ? Elle est partout" (Louis-Noël)

"Je me trouve belle" (Vanylle)

"La salle est si bien adaptée qu'elle met en valeur les personnes, et non plus leurs handicaps". Karine Guichard.



Yannick Guillou Président de l'association « Mi-Sèvre, Mi-Raisin »

Nous attendions cet équipement avec beaucoup d'impatience. Pour le théâtre, il était très important de pouvoir travailler dans un espace égal ou s'approchant du volume d'un vrai plateau. Aujourd'hui, nous apprécions donc pleinement de pouvoir travailler régulièrement à Cour et Jardin, dans le studio pour le théâtre. Nous avons aussi apprécié d'être associés au projet par la Municipalité et de voir

l'essentiel de nos demandes (raisonnables au demeurant) satisfaites.

Nous prévoyons aussi d'utiliser le plateau pédagogique qui semble très bien équipé en lumière et en son, à la fois pour les grosses répétitions de notre troupe et pour les spectacles de fin d'année de nos ateliers jeunes et adultes. Je pense que le plateau pédagogique, par sa conception et son équipement est particulièrement réussi.

Pour contacter Cour et Jardin

Service culturel
02 40 34 76 14
culture@mairie-vertou.fr

Pour contacter les associations :

Alas Danse : 06 20 81 92 03
ALV danse de salon : 02 40 36 71 94
Atlantic country :
02 40 34 21 10 / 06 08 07 27 95
Cercle celtique : 06 83 36 09 69
Danse ta différence :
06 78 95 79 91 / 09 72 12 88 72
EMD : 02 40 03 45 05
Pavane : 06 23 66 36 50
Vertou seniors – section danse :
02 40 34 03 85
Sibem'hall : 02 40 03 45 63
Bulle de Savon : 06 75 23 78 33
L'Estrade : 06 82 80 06 43
Mi-Sèvre Mi-Raisin : 06 63 14 12 77
Théâtre du Jeu Dit :
06 65 27 34 90 / 02 40 13 08 39
Théâtre en Liberté : 09 62 13 25 46